

HERBE_06 - Retard de fauche sur prairies et habitats remarquables

FEADER

Présentation du dispositif

- L'aide HERBE_06 vise à permettre aux espèces végétales et animales inféodées aux surfaces en herbe entretenues par la fauche, d'accomplir leurs cycles reproductifs (fructification des plantes, nidification pour les oiseaux) dans un objectif de maintien de la biodiversité.
- L'aide finance les surcoûts et les pertes de revenus liés au respect des engagements.
- Cette aide est mise en place dans le cadre du FEADER.

Montant de l'aide

- L'aide est calculée en € par hectare et par an. Le montant unitaire est plafonné à 22 3 € par hectare et par an.

Critères complémentaires

- Données supplémentaires
 - › Conditions d'accès
 - › Conditions de durée